



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « TERRAIN MULTISPORT EN TARTAN – CENTRE SPORTIF DE L'OISELIER » (N° 1022) (PS-LES VERTS)

Séance du 28 juin 2018

Point n° 5

Les terrains multisports en revêtement synthétique sont en domaine cantonal et leur gestion est intégrée au cahier des charges de la commission de gestion du centre sportif de Porrentruy (CGCS). Composée de trois conseillers municipaux et de représentants cantonaux, la commission gère ainsi le fonctionnement des trois centres sportifs de l'Oiselier, du Banné et des Tilleuls sur la base de la convention de 2008 relative à la gestion, à l'utilisation et à la répartition des frais d'exploitation des installations de sport utilisées en commun.

Pour ce qui concerne la limitation de présence des buts de football sur le terrain multisport du Banné, elle résulte de nuisances constatées il y a quelques années et qui ont motivées la décision de supprimer ces buts pendant les sept semaines des vacances scolaires d'été, dans une volonté d'apaisement envers le voisinage.

Le 16 mai dernier, la commission de gestion du centre sportif a pris la décision que dorénavant, les buts de football sur ce terrain resteront toute l'année afin de permettre la pratique du football par la population, avec toutefois la priorité aux écoles et aux sociétés sportives.

11 juin 2018

Le Conseil municipal